



Nicollin SAS

2301 BERRE L'ETANG

31/08/2024

Tél. : 04 90 50 74 99

Fax : 04 90 45 67 81

Facture N° : 242306606

Code client : C0027646

Siège social et administratif

37-39, rue Carnot - B.P. 106

69192 SAINT FONS CEDEX

Tél. : 04 72 89 05 60

Fax : 04 78 70 49 59

S.A.S. au capital de 225 000 €

Siret 775 644 149 00236 – NAF 3811 Z

N° TVA CE : FR 41 775 644 149

**ORIGINAL,
IMPRIMEE EN
NOIR ET BLANC**

RESIDENCE MEDICIS

CHEZ TAKE A WASTE

24 RUE DE CLICHY

75009 PARIS

FRANCE

N° TVA :

Page 1 sur 1

DESIGNATION DES SERVICES	Qté	Prix Unitaire	Tx TVA	Montant H.T.	Tarif avec Variation	Montant HT avec Variation	Impact Variation Gasoil
Chantier RESIDENCE MEDICIS 71 CHEMIN DES BAUMILLONS 13015 MARSEILLE (15ème Arrondissement)							
Bon N°: 230106240009 du 21/06/2024							
Retrait Bac roulant 770l	4,000	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	0,9871
COLLECTE BACS BOM - Unité	4,000	22,00	20,00	88,00	22,00	88,00	0,0000
Règlement par Chèque au 30/09/2024							

Le mode de règlement est prévu dans les documents contractuels et/ou d'ouverture de compte. A défaut, les conditions générales de ventes inscrites au dos de la présente facture s'appliqueront. Pour les clients publics, les règles relatives au mode de règlement sont celles fixées par la réglementation en vigueur, applicable aux contrats conclus avec les pouvoirs adjudicateurs.

La facture mentionne toute réduction de prix acquise à la date de prestation de services et directement liée à cette opération de prestation de services, à l'exclusion des escomptes non prévus sur la facture (ord. du 1^{er} décembre 1986, art. 31, al. 3 modifié par la loi du 1^{er} juillet 1996).

Aucun report d'échéance ne sera accepté. Toute facture impayée à l'échéance prévue donnera lieu, à dater du premier jour suivant la date d'échéance, à des intérêts de retard calculés sur la base du taux d'intérêt légal augmenté de sept points et ce jusqu'au complet paiement des sommes dues.

Dans le cadre d'un contrat public, les pénalités de retard pour paiement après la date indiquée sont calculées conformément aux documents contractuels. A défaut, il sera fait application du taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points (décret n°2002-232 du 21 février 2002).

Aucun escompte pour paiement anticipé. Si retard, seront appliquées des pénalités égales à trois fois le taux d'intérêt légal + indemnité forfaitaire minimale de 40 € pour frais de recouvrement + frais complémentaires sur justificatifs.

H.T.	88,00 €
TVA 20,00	17,60 €
TVA	
TOTAL T.T.C.	105,60 €

TVA sur Encaissement

RIB de Paiement : BNP PARIBAS : FR7630004006290001003035803 – BNPAFRPLPD

SOCIETE GENERALE : FR7630003022800002032060653 – SOGEFRPPXX

Centre d'Exploitation :

NICOLLIN SAS

2301 BERRE L'ETANG

1974 Bd Henri Wallon

Adresse Client :

TAKEAWASTE

24 RUE DE CLICHY

Date 31/08/2024
Centre 2301
Facture N° 242306606
Client N° C0027646

13130 BERRE L'ETANG

SIRET: 77564414900442

Tél. : 04 90 50 74 99 / Fax : 04 90 45 67 81

75009 PARIS CEDEX

Veuillez adresser votre règlement au
37-39, rue Carnot - BP 106
69192 SAINT FONS CEDEX
accompagné de ce papillon